



Pret tressorerie alors qu'a l'origine acht materiel

Par **FREDLYON**, le **25/08/2010** à **21:00**

Bonjour,

ma mere a concracte un credit a la consomation environs un an avant de deceder
il n'y avait forcement pas d'assurances
aujourdhui l'organisme me reclame le relicat
hors la somme (1500EUROS)apparee sur le compte et disparee aussitot sans que je puisse
savoir ou elle va
elle avait obtenue cette possibilitee de credit il y a de tres nombreuses annee pour acheter de
l'ectromanager moin de 500EUROS

au moment ou elle recoit les 1500 E elle n'est pas encore retraitee mais pensionnee invalide
,deja bien malade tumeur au cerveau et percoit moin de 800 E par mois
j'ai fait des simulations avec ses revenus et charges a chaque fois on me dit gentilleme
nt d'aller voir ailleurs
j'ai assume l'ensemble des dettes naturels tel,loyer,assurances,enterement et c'est
normale

seulement si elle a pu remboursee cet emprunt c'est qu'elle a etait longuement hospitalisee et
donc n'avait pas deb dependences courantes sans cette charge elle n'aurait pas eu de dettes
pour moi l'organisme n'avait pas a preter cette argent et a commis une faute donc je souhaite
pas le rembourser

je voudrai savoir si il y a une action possible en justice contre l'organisme de credit pour qu'il
arrete de mettre les gens sur la paille

bonne soirée

Par **mimi493**, le **26/08/2010** à **10:10**

Vous ne donnez pas les dates. C'est important pour voir s'il y a prescription.

Par **FREDLYON**, le **26/08/2010** à **19:37**

bonjour

Premiere ouverture de' credit il y a pplus de dix ans

pret en janvier 2009

Deces mars 2010